



Vincent Jarousseau/Hens Lucas

SOCIÉTÉ - HABITAT

Juillet 2021 • [www.institutparisregion.fr](http://www.institutparisregion.fr)

## 1,8 MILLION D'ACTIFS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN » RÉSIDENT EN ÎLE-DE-FRANCE : QUI SONT-ILS ?

### 1 828 000

ACTIFS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN »  
RÉSIDENT EN ÎLE-DE-FRANCE  
(PARMI EUX, 27 000 TRAVAILLENT  
EN DEHORS DE LA RÉGION)

### 1 909 000

ACTIFS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN »  
TRAVAILLENT EN ÎLE-DE-FRANCE  
(PARMI EUX, 109 000 HABITENT  
EN DEHORS DE LA RÉGION)

CAISSIERS, INFIRMIERS, LIVREURS, MÉDECINS, PROFESSEURS... CES TRAVAILLEURS EXERÇANT UNE PROFESSION DITE « ESSENTIELLE DU QUOTIDIEN » SUBVIENNENT CHAQUE JOUR AUX BESOINS DE LA POPULATION. ILS PRÉSENTENT DES SPÉCIFICITÉS EN MATIÈRE DE GENRE, D'ORIGINE, DE TEMPS DE TRAVAIL, DE RÉMUNÉRATION ET D'ACCÈS AU LOGEMENT.

La pandémie de Covid-19 a mis en lumière le rôle indispensable de certains travailleurs dits de « première ligne » ou « travailleurs clés », ainsi que de métiers « relais des premières lignes » et de « services publics du quotidien ». Le caractère primordial des activités exercées par ces travailleurs « essentiels du quotidien » a été souligné dans le débat public par les restrictions qui ont accompagné la crise. Selon la définition retenue (voir Définitions p. 6), 1,8 million de travailleurs « essentiels du quotidien » résident en Île-de-France, soit 34 % des actifs occupés (par la suite dénommés « actifs »). Cette proportion est moindre que dans les autres régions de France métropolitaine (42 %) en raison de la forte présence de grands établissements, de sièges sociaux et de ministères, au sein desquels les travailleurs « essentiels du quotidien » sont sous-représentés.

Deux études publiées conjointement par L'Institut Paris Region, l'Insee, l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) et l'Observatoire régional de santé (ORS) Île-de-France apportent des éléments d'éclairage sur ces travailleurs. La présente étude décrit leur profil ainsi que leurs conditions de travail et de vie ; la seconde analyse la géographie de leurs lieux de résidence et d'emploi [Acs et al., 2021].

### UNE PROPORTION ÉLEVÉE D'EMPLOYÉS ET D'OUVRIERS PARMIS LES TRAVAILLEURS « ESSENTIELS »

Les travailleurs « essentiels du quotidien » résidant en Île-de-France se caractérisent par une part élevée d'employés et d'ouvriers. Les employés représentent 30 % d'entre eux et les ouvriers 16 %, alors qu'ils ne représentent qu'un quart de l'ensemble des actifs pour les employés et 13 % pour les ouvriers (voir tableau p. 2). La surreprésentation de ces deux catégories est encore plus



### PROFESSIONS HOSPITALIÈRES

176 000 travailleurs exercent une profession hospitalière (hors médecins) en Île-de-France, dont 76 000 infirmiers, 57 000 aides-soignants, 37 000 agents de services hospitaliers et 5 000 ambulanciers. Ces professions, toutes considérées comme « premières lignes », ont été particulièrement mobilisées pour faire face à la pandémie de Covid-19. 82 % de ces travailleurs sont des femmes, faisant du secteur hospitalier (hors médecins) l'un des plus féminisés parmi les professions « essentielles du quotidien ». 23 % sont immigrés. Près de la moitié (49 %) utilisent une voiture ou un deux-roues motorisé pour se rendre sur leur lieu de travail, un taux supérieur à la moyenne des actifs (41 %). La proportion élevée de professions hospitalières travaillant en horaires décalés, à des horaires où l'offre de transports en commun est peu développée, peut en partie expliquer ce recours plus fréquent. 21 % occupent un logement social, un taux plus faible que la moyenne des « premières lignes » (29 %).

importante pour les travailleurs dits de « première ligne ». À l'inverse, les cadres et professions libérales ne représentent que 21 % des travailleurs « essentiels » et seulement 11 % des « premières lignes », contre 31 % pour l'ensemble des actifs.

Les travailleurs « relais des premières lignes » sont plus souvent ouvriers que l'ensemble des actifs (19 % contre 13 %), mais relativement moins souvent employés (15 % contre 25 %). Les cadres et professions libérales (34 %) sont surreprésentés parmi ces travailleurs « relais » du fait de l'importance des fonctions d'encadrement des activités de première ligne (ingénieur, par exemple) et des activités de l'information, de la banque de détail ou de la gestion des réseaux de communication.

### 55 % DES TRAVAILLEURS « ESSENTIELS » SONT DES FEMMES

Les femmes sont majoritaires au sein des travailleurs « essentiels du quotidien ». Les professions qui relèvent des « services publics du quotidien » (services publics de l'enfance, de l'éducation, du social et de la sécurité) sont les plus féminisées, avec un peu plus de trois quarts de femmes. En revanche, les « relais des premières lignes » se distinguent par une proportion plus élevée d'hommes (62 %).

La proportion de femmes varie fortement selon les secteurs d'activité : elle est supérieure à 75 % dans les secteurs hospitaliers (hors médecins), parmi les aides à domicile, au sein des professions de l'éducation et de l'accompagnement social, mais

## Caractéristiques des travailleurs « essentiels du quotidien » en Île-de-France

	Travailleurs essentiels			Total	Ensemble des actifs occupés
	« Premières lignes »	« Relais des premières lignes »	« Services publics du quotidien »		
Actifs occupés (résidant en Île-de-France)	765 000	590 000	472 000	<b>1 828 000</b>	5 442 000
<b>Catégories socioprofessionnelles (en %)</b>					
Agriculteurs et chefs d'entreprise	3	10	0	<b>4</b>	5
Cadres et professions libérales	11	34	23	<b>21</b>	31
Professions intermédiaires	22	22	47	<b>29</b>	26
Employés	41	15	30	<b>30</b>	25
Ouvriers	23	19	0	<b>16</b>	13
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Part des femmes (en %)	55	38	77	<b>55</b>	49
Part des immigrés (en %)	30	20	19	<b>24</b>	23

Lecture : En Île-de-France, 55 % des travailleurs « essentiels » sont des femmes.

Champ : actifs occupés en Île-de-France, au lieu de résidence

Source : Insee, exploitation complémentaire du recensement de la population 2017

### MÉTIERS DE LA LOGISTIQUE

97 000 travailleurs exercent un métier de la logistique en Île-de-France. Les caristes, manutentionnaires, magasiniers et ouvriers emballage ont joué un rôle central dans le maintien de l'approvisionnement, en particulier lors des périodes de confinement. Parmi eux, 39 000 font partie des « relais des premières lignes ». Ces métiers comptent l'une des plus fortes proportions d'hommes (72 %) parmi les professions « essentielles du quotidien ». 35 % sont immigrés. Plus de la moitié (51 %) utilisent une voiture ou un deux-roues motorisé pour se rendre sur leur lieu de travail. Seulement 19 % occupent un logement social, un taux proche de l'ensemble des actifs mais plus faible que celui des travailleurs « essentiels » (25 %).

inférieure à 30 % dans les secteurs de la logistique, de la livraison, du commerce de proximité et de la sécurité des individus (police, pompiers, etc.).

### LES IMMIGRÉS PLUS NOMBREUX PARMIS LES « PREMIÈRES LIGNES »

Un quart des travailleurs « essentiels » franciliens sont immigrés. Cette proportion, proche de celle de l'ensemble des actifs (23 %), cache des disparités entre catégories : elle est de 30 % pour les travailleurs dits de « première ligne », contre 20 % pour leurs « relais » et 19 % pour les travailleurs des « services publics du quotidien ». La part des immigrés est la plus élevée parmi les ouvriers (41 %), les artisans et chefs d'entreprise (37 %), et les employés (30 %). Elle est en revanche plus faible parmi les cadres et professions libérales (15 %) et les professions intermédiaires (13 %).

Dans certaines professions, la proportion d'immigrés est particulièrement importante, notamment parmi les agents de propreté (76 %), ainsi que parmi les aides à domicile et les aides ménagères (54 %). En revanche, elle est relativement faible dans les métiers de l'éducation (11 %) et des forces de l'ordre (5 %).

### DES SALAIRES PLUS FAIBLES POUR LES TRAVAILLEURS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN »

Le salaire médian des travailleurs « essentiels » est plus faible de 10 % que celui de l'ensemble des salariés (27 100 euros bruts par an, contre 30 200 euros ; voir graphique ci-contre). En particulier, le salaire brut médian des travailleurs de « première ligne » (23 500 euros) est inférieur de 22 % à celui de l'ensemble des salariés.

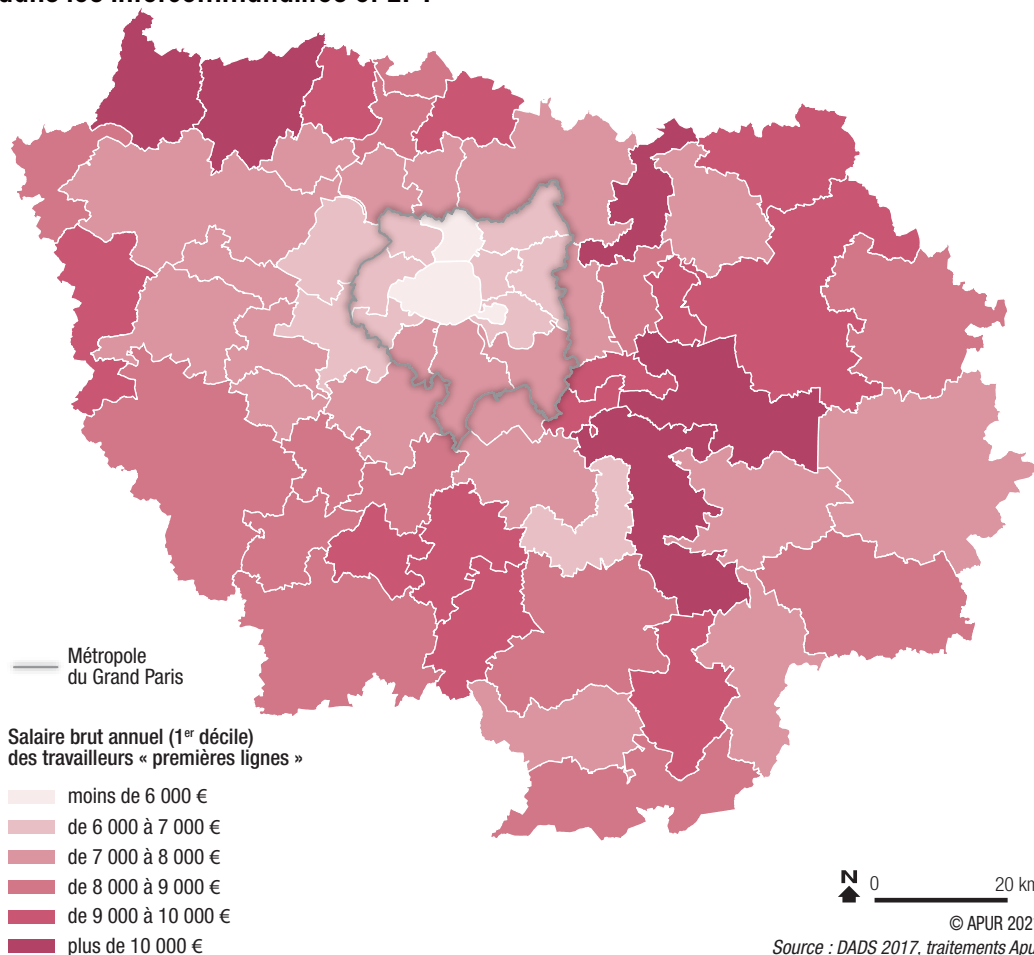
Les salaires des « relais des premières lignes » sont les plus élevés parmi les professions « essentielles du quotidien ». Cela tient à la plus grande proportion de cadres et de professions libérales (34 %), et à l'importance des secteurs des banques et assurances ou encore de l'information.

Les écarts de salaires avec l'ensemble des salariés s'expliquent en grande partie par la surreprésentation, parmi les travailleurs essentiels, des ouvriers et des employés, dont les salaires sont relativement faibles. Les ouvriers de « première ligne » disposent de salaires inférieurs à ceux de l'ensemble des ouvriers. Le salaire médian des ouvriers de « première ligne » est ainsi de 19 400 euros bruts par an, contre 23 500 euros pour l'ensemble des ouvriers salariés, soit une différence de 18 %.

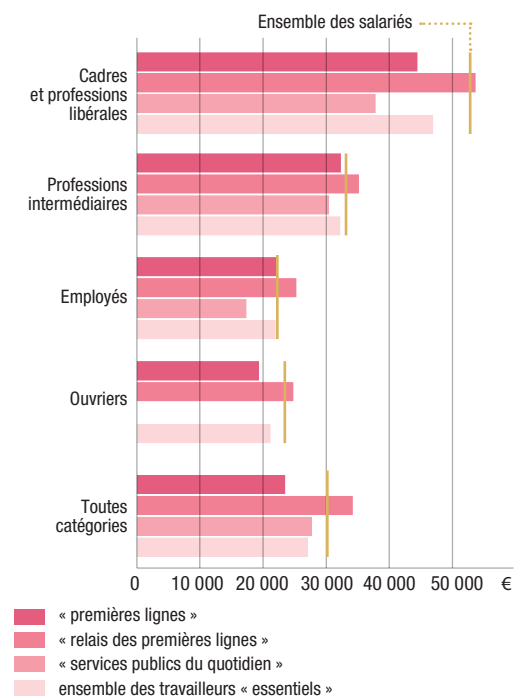
## Salaire brut annuel moyen des 10 % des « premières lignes » les plus pauvres dans les intercommunalités et EPT

### AGENTS DE PROPRETÉ

58 000 agents de propreté participent au nettoyage et à la désinfection des locaux professionnels et des équipements collectifs en Île-de-France. Ces métiers ont notamment joué un rôle primordial dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. Ils sont considérés comme « premières lignes » dans cette note. Les femmes y sont majoritaires (62 %) et la proportion d'immigrés est très élevée (76 %). 41 % d'entre eux travaillent à temps partiel, un taux trois fois plus élevé que pour l'ensemble des actifs. Seulement un quart d'entre eux recourent à la voiture individuelle ou au deux-roues motorisé pour se rendre au travail, bien qu'ils soient très souvent concernés par les horaires décalés. 24 % occupent un logement social, un taux plus faible que la moyenne des « premières lignes » (29 %).



## Salaires médians bruts annuels des actifs occupés en Île-de-France par catégorie socioprofessionnelle (en euros)



**Lecture :** Le salaire brut médian annuel des employés « essentiels » de « première ligne » est de 22 300 €.

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021  
Sources : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS) et déclarations sociales nominatives (DSN) 2017, traitements Apur

### MOINS D'HEURES DE TRAVAIL POUR LES TRAVAILLEURS « ESSENTIELS » MODESTES

Les niveaux inférieurs des salaires des travailleurs « essentiels » peuvent s'expliquer aussi par des durées annuelles de travail plus courtes. En effet, parmi les salariés travaillant le moins d'heures à l'année, les travailleurs « essentiels du quotidien » sont surreprésentés. Cela s'observe encore plus parmi les « premières lignes ». Leur temps de travail médian est de 1 796 heures, c'est-à-dire qu'un salarié de « première ligne » sur deux travaille moins que la durée légale payée (1 820 heures, congés et jours fériés inclus).

En particulier, les travailleurs « essentiels du quotidien » ont plus souvent que les autres salariés des contrats de travail à temps partiel ou à durée déterminée. Certaines professions, les plus féminisées, sont en effet fréquemment exercées à temps partiel, notamment les métiers de caissiers et vendeurs des commerces essentiels du quotidien (28 % de contrats de travail à temps partiel), les agents de propreté (41 %), et les aides à domicile et aides ménagères (46 %).

Par ailleurs, les plus faibles salaires des « premières lignes », inférieurs à 7 000 euros bruts par an, sont plus fréquents au cœur de la région (métropole du Grand Paris et l'est des Yvelines), là où les inégalités de revenus sont les plus fortes (voir carte p. 3).

Les plus faibles temps de travail annuels associés à la prédominance de contrats de travail courts ou à temps partiel pourraient expliquer des salaires plus faibles : 10 % des travailleurs « essentiels du quotidien » perçoivent moins de 8 100 euros bruts par an, contre 9 200 euros pour l'ensemble des actifs. De plus, pour le même nombre d'heures, les métiers « essentiels du quotidien » sont moins rémunérés que les autres métiers, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle.

### MOINS DE PROPRIÉTAIRES ET PLUS DE LOCATAIRES DANS LE PARC SOCIAL

En lien avec des rémunérations moindres, les travailleurs « essentiels » sont un peu moins souvent propriétaires (47 %) et locataires dans le parc privé (22 %) que l'ensemble des actifs (respectivement 49 % et 24 % ; voir tableau ci-dessous). En revanche, ils sont plus nombreux à occuper un logement social : 25 % contre 20 % des actifs.

La part de locataires dans le parc privé est quasiment identique au sein des trois catégories de travailleurs « essentiels ». En revanche, les « premières lignes » sont moins souvent propriétaires de leur logement (43 %) que l'ensemble des travailleurs « essentiels du quotidien » (47 %), à l'inverse des « relais des premières lignes » (52 %) et des « services publics du quotidien » (49 %) et des « services publics du quotidien » (49 %). Les travailleurs de « première

### PLUS DE 4 MILLIONS DE FRANCILIENS VIVENT DANS UN MÉNAGE QUI COMPTE AU MOINS UN TRAVAILLEUR « ESSENTIEL »

En Île-de-France, un million et demi de ménages comprennent au moins un travailleur « essentiel du quotidien », soit trois ménages sur dix. Ces ménages regroupent 4 430 000 individus, dont 820 000 enfants de onze ans ou moins. La plupart des ménages sont composés d'un couple, comprenant généralement un seul travailleur « essentiel », même lorsque les deux conjoints sont des actifs occupés. Dans les autres formes de ménage (multigénérationnels, colocations, familles monoparentales...), les parents isolés sont surreprésentés parmi les travailleurs « essentiels » (40 %), ainsi que les personnes vivant hors famille, dans une moindre mesure (31 %).

Les travailleurs essentiels vivent plus fréquemment avec un travailleur essentiel que la moyenne des actifs franciliens.

## Statut d'occupation du logement selon la catégorie des travailleurs « essentiels » (en %)

	Propriétaire	Locataire du parc privé	Locataire du parc social	Locataire d'un logement meublé	Logé gratuitement
« Premières lignes »	43	22	29	3	3
« Relais des premières lignes »	52	22	20	3	3
« Services publics du quotidien »	49	21	24	3	3
<b>Ensemble des travailleurs essentiels</b>	<b>47</b>	<b>22</b>	<b>25</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>Ensemble des actifs occupés</b>	<b>49</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>3</b>

Source : Insee, exploitation complémentaire du recensement de la population 2017

**Lecture :** 25 % des travailleurs « essentiels » sont locataires d'un logement du parc social.



ligne» sont ceux qui résident le plus souvent dans un logement social (29 %).

**19 % DES TRAVAILLEURS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN » RÉSIDENT DANS UN LOGEMENT SUROCCUPÉ**

En Île-de-France, la suroccupation des logements est quatre fois plus importante qu'en province. Elle touche en particulier 290 000 travailleurs « essentiels du quotidien », soit 19 % de l'ensemble des travailleurs « essentiels », ce qui est comparable à l'ensemble des actifs (18 %). La suroccupation des logements est moins fréquente pour les locataires du parc social, mais elle l'est davantage pour les locataires du parc privé et pour les propriétaires. 86 000 travailleurs « essentiels du quotidien » sont locataires dans le parc privé et vivent dans un logement suroccupé ; parmi eux, 23 000 sont même en situation de suroccupation accentuée.

Ces moins bonnes conditions de logement peuvent s'expliquer par les difficultés à se loger dans une région où les prix immobiliers sont élevés, en particulier à Paris et en petite couronne.

Les travailleurs de « première ligne » sont les plus concernés par la suroccupation : 43 000 d'entre eux occupent des logements suroccupés dans le parc privé, dont 12 500 en situation de suroccupation accentuée (10 %). Les travailleurs « relais des premières lignes » et ceux des « services publics du quotidien » vivent un peu moins souvent dans un logement suroccupé que l'ensemble des actifs.

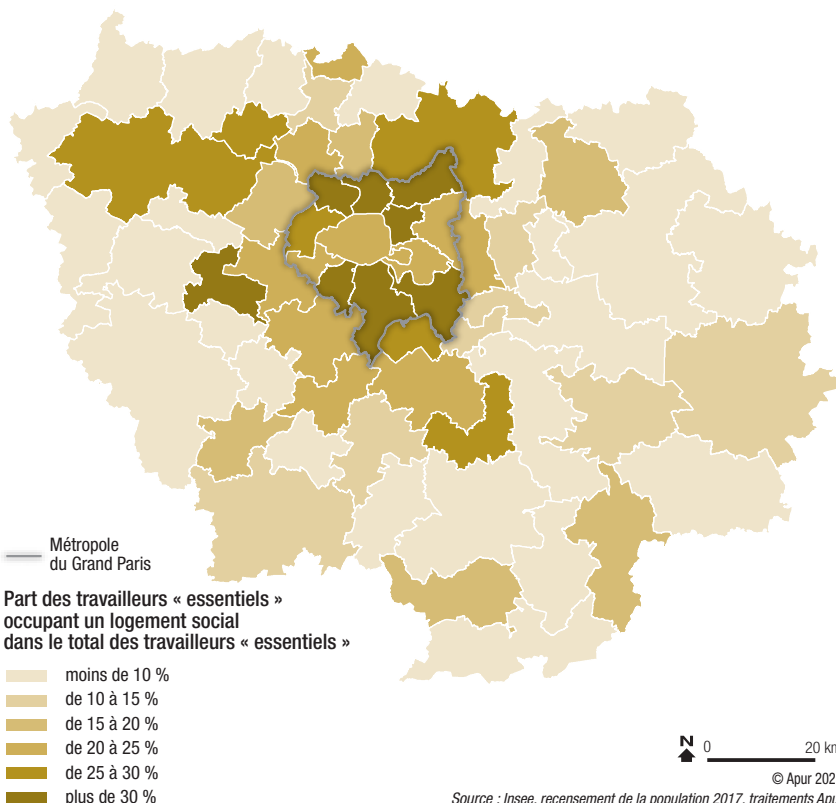
**UNE PLUS FORTE PRÉSENCE DANS LE PARC SOCIAL, SURTOUT AU CENTRE DE LA RÉGION**

Un travailleur « essentiel du quotidien » sur quatre réside en logement social. Leur présence dans le parc social est très nette en cœur d'agglomération, notamment pour les « premières lignes » (voir carte ci-contre). À Paris, 28 % des « premières lignes » résident dans un logement social, contre 18 % de l'ensemble des actifs. Dans les Hauts-de-Seine,

36 % des « premières lignes » occupent un logement social, contre 24 % de l'ensemble des actifs.

La surreprésentation des ouvriers et des employés parmi les professions « essentielles du quotidien » explique en partie cette plus forte présence des travailleurs « essentiels » dans le parc social. En outre, même à catégorie socioprofessionnelle équivalente, les ouvriers et employés « essentiels du quotidien » résident un peu plus souvent dans un logement social que l'ensemble des ouvriers et des employés (respectivement 36 % contre 33 %, et

**Les travailleurs « essentiels » occupant un logement social dans les intercommunalités et EPT**



Source : Insee, recensement de la population 2017, traitements Apur

39 % contre 35 %). Ces écarts demeurent néanmoins relativement limités, au regard des fonctions exercées et des faibles niveaux de rémunération de ces actifs. Ces résultats peuvent être mis en perspective avec le projet de loi 4D, qui vise notamment à élargir les dispositifs de priorisation dans l'accès au logement social sur la base de critères professionnels. ■

**Sandrine Beaufiles et Anne-Claire Davy**, chargées d'études habitat, département Société et habitat (*Martin Omhové, directeur*)  
**Pascale Leroi**, économiste-urbaniste, département Économie (*Vincent Gollain, directeur*)  
**Maylis Telle-Lamberton**, épidémiologiste, Observatoire régional de santé Île-de-France (*Isabelle Grémy, directrice*)  
**Marie Acs et Joseph Chevrot** (Insee Île-de-France),  
**Jean-François Arènes et Martin Wolf** (Atelier parisien d'urbanisme)

## DÉFINITIONS

### Travailleurs essentiels du quotidien :

La crise sanitaire et l'arrêt de l'économie qui en a découlé ont mis sur le devant de la scène des travailleurs dits de « première ligne », c'est-à-dire ayant continué leur activité sur leur lieu de travail pendant le premier confinement, de mi-mars à mi-mai 2020. Cette définition inclut les métiers de l'urgence et les métiers assurant les besoins vitaux du quotidien : santé, alimentation, transport et sécurité, notamment. Ces actifs ont fait l'objet d'analyses de l'Observatoire régional de santé Île-de-France [Telle-Lamberton et Bouscaren, 2020] et de l'Insee, notamment en lien avec leur surexposition au risque de la Covid-19.

Sollicitées par les pouvoirs publics, les agences d'urbanisme (L'Institut Paris Region et l'Atelier parisien d'urbanisme) ont souhaité compléter cette définition conjoncturelle liée au premier confinement de mars 2020 en l'élargissant à l'ensemble des travailleurs « essentiels du quotidien ». Ainsi, au premier groupe défini par l'ORS ont été ajoutés les deux groupes suivants :

- Les « relais des premières lignes » correspondent aux professions contribuant au bon fonctionnement et à la réalisation des missions des premières lignes, et relèvent souvent des mêmes secteurs que ces dernières. S'y ajoutent d'autres fonctions clés : la logistique, l'information ou encore le secteur bancaire.
- Les « métiers des services publics du quotidien » assurent des missions de service à la population, indépendamment de la situation de crise sanitaire. Il s'agit des services publics de l'enfance et de l'éducation, du social et du sport.

L'ensemble des actifs de ces trois groupes sont dénommés travailleurs « essentiels du quotidien ». Cette définition, subjective, n'est pas immuable et ne saurait constituer une liste invariable de professions prioritaires dans le cadre de dispositifs spécifiques d'aides des pouvoirs publics. À titre d'exemple, la définition ici retenue diffère de celle établie lors de travaux réalisés en 2014 sur le thème des travailleurs clés.

Quelques exemples de professions « essentielles du quotidien » (liste non exhaustive) :

- « Premières lignes » : professions hospitalières (médecins, infirmiers, aides-soignants, ambulanciers...), livreurs et coursiers, agents de propreté, aides à domicile et auxiliaires de vie, caissiers et vendeurs des commerces essentiels, boulangers, agents de police, éboueurs...
- « Relais des premières lignes » : ouvriers de la logistique (caristes, manutentionnaires, magasiniers, ouvriers emballage...), officiers des forces de l'ordre, ingénieurs dans les secteurs d'activité des « premières lignes », professions intermédiaires de La Poste, journalistes...
- « Services publics du quotidien » : métiers de l'éducation (enseignants des premier et second degrés, surveillants et aides-éducateurs scolaires...), professionnels du social de proximité (assistants de service social, puéricultrices, éducateurs, animateurs...).

**Immigré** : personne née étrangère à l'étranger résidant en France, qu'elle ait ou non acquis la nationalité française.

**Suroccupation des logements** : un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'occupation normale définie ainsi : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ou un couple, et une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans ; sinon, une pièce par enfant. Les studios occupés par une personne sont exclus du champ. Un logement auquel il manque deux pièces est en situation de suroccupation accentuée.

**Déciles des salaires** : les déciles sont les valeurs qui partagent la distribution des salaires en dix parties d'effectifs égaux. Pour une distribution de salaires : le premier décile est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires ; le neuvième décile est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires.

## RESSOURCES

- Beaufiles S., Davy A.-C., Leroi P., Telle-Lamberton M., Acs M., Chevrot J., Arènes J.F., Wolf M., « Où habitent les actifs "essentiels du quotidien" qui travaillent en Île-de-France ? », *Note rapide*, n° 897, L'Institut Paris Region, juillet 2021.
- Faucon F., Pancarte K., Sarron C., Grémy I., Saunal A., Telle-Lamberton M., « 765 000 travailleurs clés franciliens répondent aux besoins fondamentaux de la population », *Focus Santé en Île-de-France*, février 2021.
- Beaufiles S., Davy A.-C., Leroi P., Telle-Lamberton M., « Crise Covid : des travailleurs sous les projecteurs », L'Institut Paris Region, *Chronique des confinés* n° 12, décembre 2020.
- Telle-Lamberton M., Bouscaren N., « Quels "travailleurs clés" lors de la première vague de Covid-19 ? », Observatoire régional de santé Île-de-France, *Focus Santé en Île-de-France*, décembre 2020.
- Arènes J.-F., Dubujet F., Viroit P., « En Île-de-France, les travailleurs clés résident un peu moins loin de leur lieu de travail », *Insee Analyses Île-de-France* n° 9, décembre 2014.

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

### DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquette

### RÉDACTION EN CHEF

Laurène Champalle

### MAQUETTE

Jean-Eudes Tilloy

### INFOGRAPHIE/CARTOGRAPHIE

Laurie Gobled,

Marie Pagezy-Boissier

### MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Inès Le Meledo, Julie Sarris

### FABRICATION

Sylvie Coulomb

### RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki

33 (0)1 77 49 75 78

### L'Institut Paris Region

15, rue Falguière  
75740 Paris cedex 15  
33 (0)1 77 49 77 49

ISSN 2724-928X

ISSN ressource en ligne  
2725-6839



institutparisregion.fr

